

OBSERVATOIRE FRIBOURGEOIS DE L'ÉCONOMIE

COMMUNIQUE de PRESSE

9^{ème} sondage de l'Observatoire fribourgeois de l'économie : les effets de l'abandon du taux-plancher sur les entreprises du canton

L'économie fribourgeoise inquiète

Fribourg – 5 mars 2015. L'Observatoire fribourgeois de l'économie a réalisé une nouvelle photographie conjoncturelle de la situation économique du canton de Fribourg. Prise quelques jours après l'annonce de l'abandon du taux plancher par la BNS, elle montre qu'une partie des entreprises, inquiètes sur la marche de leurs affaires en 2015, continueront à investir pour garder leur compétitivité. Du côté des emplois, elles sont soucieuses.

La 9^{ème} photographie de la situation conjoncturelle fribourgeoise a été réalisée entre le 28 janvier et le 6 février 2015 auprès des 43 entreprises partenaires de l'Observatoire fribourgeois de l'économie. Ces entreprises sont actives dans sept branches importantes de l'économie cantonale (construction, agro-alimentaire, machines-outils, biens d'équipements, pharma-santé, services et finances). Elles représentent environ 10'000 emplois privés.

Ce sondage a été effectué à peine deux semaines après la décision de la BNS, le 15 janvier, d'abandonner le cours-plancher du franc suisse à 1,20 contre euro. Dans la foulée, le franc suisse s'est évalué d'une quinzaine de pourcent contre la devise européenne. Quelques jours plus tard, la BCE annonçait un programme QE (Quantitative Easing) qui équivaut en fait à une dévaluation de la monnaie européenne.

Ces deux mesures touchent de plein fouet les entreprises du canton qui ont été sondées.

Les préoccupations des entreprises

Après une année 2014 qui s'est bien passée malgré les inquiétudes sur les marges, le climat des affaires s'est péjoré après l'annonce de la BNS. L'incertitude sur le cours du franc est venue s'ajouter à la pression sur les marges et à la crainte d'une forte pression concurrentielle sur les marchés intérieur et extérieur.

Six entreprises sur dix estiment que leur chiffre d'affaires n'augmentera pas en 2015. Sept sur dix n'embaucheront pas de personnel. Celles qui prendront des mesures sur l'emploi anticipent des licenciements, l'arrêt du recrutement de personnel qualifié, des baisses de salaires et/ou des hausses des horaires de travail. Parmi les firmes ayant participé au sondage, seules quatre sur 10 pensent que l'effet sur leur chiffre d'affaire sera nul ou ne dépassera pas 5%.

Pour autant, plus de six entreprises sur dix annoncent qu'elles investiront toujours. Pour elles, l'outil de production, le marketing et la distribution seront favorisés, de préférence dans le canton et en Suisse.

En conclusion

Après une bonne année 2014, les entreprises interrogées appréhendent l'exercice 2015. Le cours du franc, la pression sur les marges et la concurrence seront des obstacles majeurs pour elles. Si le cours de l'euro contre franc pouvait se stabiliser à 1,10, ce serait supportable pour 38% des entreprises interrogées. Par contre, près de quatre entreprises sur dix estiment qu'un cours supérieur à 1,10 est nécessaire. Mais continuer à investir sera une priorité, au détriment de l'emploi. Enfin, même si l'Etat cantonal n'est pas appelé au secours, il est fermement invité à baisser rapidement le taux de la fiscalité des entreprises et à stimuler les investissements et la R&D.

L'Observatoire, un partenariat public-privé

L'Observatoire fribourgeois de l'économie est une initiative unique en Suisse. Créé en 2011, il est le fruit d'une initiative commune de la Chambre de commerce Fribourg, de la Banque cantonale de Fribourg, de l'Etat avec la Direction de l'économie et de l'emploi, des milieux académiques et des entreprises, qui participent activement à ses travaux.

Piloté par un groupe de travail mixte, il fournit régulièrement aux acteurs économiques du canton et aux Autorités une photographie de la situation conjoncturelle et structurelle de ses entreprises. Cette photographie est réalisée deux fois par an, ou plus si la situation l'exige.

Contacts :

- Pour l'Observatoire: Paul Coudret, Conseiller économique BCF et CCF;
Tel. 079 606 04 81

- Pour la Direction de l'économie et de l'emploi: Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat ;
Tel 026 305 24 00